



CA de l'École polytechnique du 13 octobre 2016

Pièce n°13

**Nombre de places offertes au concours d'admission 2017
à l'École polytechnique - cycle ingénieur**

Candidats français :

Le nombre total de places offertes s'élève à 415. Elles sont réparties comme suit :

- 102 places pour les étudiants issus de la filière MP (concours option informatique) ;
- 80 places pour les étudiants issus de la filière MP (concours option physique et sciences de l'ingénieur) ;
- 130 places pour les étudiants issus de la filière PC ;
- 57 places pour les étudiants issus de la filière PSI ;
- 10 places pour les étudiants issus de la filière BCPST ;
- 11 places pour les étudiants issus de la filière PT ;
- 02 places pour les étudiants issus de la filière TSI ;
- 23 places pour les étudiants issus des Universités au niveau Licence (L3).

Le jury sera chargé d'attribuer les places qui, le cas échéant, n'auront pu être pourvues dans les différentes filières.

Candidats étrangers :

Le nombre total de places offertes s'élève à 140. Elles sont réparties comme suit :

- 50 places pour la voie CPGE avec un minimum de 20 places pour la filière MP et un minimum de 7 places pour l'ensemble des filières PC, PSI, et PT ;
- 90 places pour la voie UNIV (filières FUI et FUF) avec un maximum de 13 places pour les élèves FUI - francophones issus de cycles préparatoires de formations françaises à l'étranger.

Le jury sera chargé d'attribuer les places qui, le cas échéant, n'auront pu être pourvues dans les différentes filières.

Avis du Conseil d'administration pour la décision du Ministre de la Défense

Le conseil donne un avis favorable quant au nombre et à la répartition des places offertes au concours 2017 proposés dans cette fiche.